

AVRIL 2022

L'écho du lavoir

Bulletin d'information de la municipalité de Courcelles
Site internet : courcelles17.fr



EDITO

Nous traversons une époque particulièrement compliquée. Le mouvement des «gilets jaunes» a précédé l'épidémie de «covid» qui a été suivie par le conflit en Ukraine. Ces moments difficiles ont permis de mettre en lumière l'esprit de solidarité de notre population. Cela s'est traduit par la confection de masques par une association locale, et par l'attention que nous avons accordée à nos voisins. Et puis, le conflit ukrainien a mis en évidence notre propension à aider et soutenir ce peuple. Les dons qui ont été récoltés en ont été la démonstration. Votre générosité a été exceptionnelle, et les colis que vous avez offerts ont rempli la salle du conseil municipal. Je crois pouvoir dire que nous avons été exemplaires, et, loin de vouloir en faire un challenge, nous pouvons être fiers de ce que nous avons fait.

Et puis, sont arrivées Nathaliia et sa fille Tamara. Elles ont fui Kiev pour venir à Courcelles où elles ont été accueillies par une famille de la commune. Fuir, quitter son pays est une épreuve douloureuse. Les élus ont facilité leur installation. Tamara est dorénavant scolarisée, ce qui permettra à cette enfant de 9 ans d'évoluer avec des enfants de son âge et d'essayer de reprendre une vie normale.

Merci, du fond du cœur, à cette famille d'avoir accueilli Nathaliia et Tamara, et à celle qui se charge d'emmener Tamara à son école angérienne. Je pense qu'il n'est pas nécessaire de les nommer, mais qu'ils soient remerciés du fond du cœur.

Les moments difficiles révèlent souvent la véritable nature des personnes pour y répondre. Et bien, je peux vous dire : Fiers d'être courcellois.

Philippe HARMEGNIES

Jours et Heures d'ouverture au public de la mairie:

Lundi 13h30 - 17h30
Mercredi 13h30 - 17h30
Jeudi 13h30 - 17h30
05 46 32 12 02
mairie@courcelles17.fr

Les passions de Daniel



Quand on entre chez Daniel PEIGNOT, on n'imagine pas ce qu'on va y trouver. Sa salle de séjour est remplie de tableaux accrochés au mur. On a peine à voir le papier peint qui se trouve derrière ceux-ci. Il vous raconte volontiers son parcours. Né dans la Creuse, il a voyagé dans plusieurs régions de France pour son travail (il était professeur de Génie Civil), avant de finir sa carrière au collège de St Jean d'Angély. Il a posé ses valises à Courcelles en 1984. Sa passion pour la peinture remonte à quelques 50 ans. Il aime peindre des paysages, des animaux, ce qui est normal pour cet amoureux incondicional de la nature. L'homme est intarissable sur ce sujet. Pour lui, la nature souffre à cause de choix et de comportements des gens qui ne la respectent pas. Il peint uniquement sur du contreplaqué, avec un réel talent. L'homme est également généreux, puisqu'il a offert une de ses «toiles» à la mairie. Il s'agit de notre belle église St Nicolas.



Mais, Daniel a d'autres passions puisqu'il est également amoureux de mécanique des «deux roues». Et là, il vous emmène dans ses ateliers, derrière son pavillon, où l'on trouve, pêle mèle, de vieilles mobylettes et quelque vingtaine de solex. Il les retape pour leur donner une seconde vie.

Sa générosité s'exprime encore par le don qu'il fait à des jeunes amateurs de vieilles «pétrolettes». Cette autre passion, il l'a inculquée à un jeune à qui il enseigne la mécanique de ses petits «bijoux». Gageons que ce jeune perpétuera la passion de Daniel, ce qui ravirait celui-ci.



Merci, Daniel, pour ces talents, et pour les faire partager.

M comme Méchain, M comme Modernisation



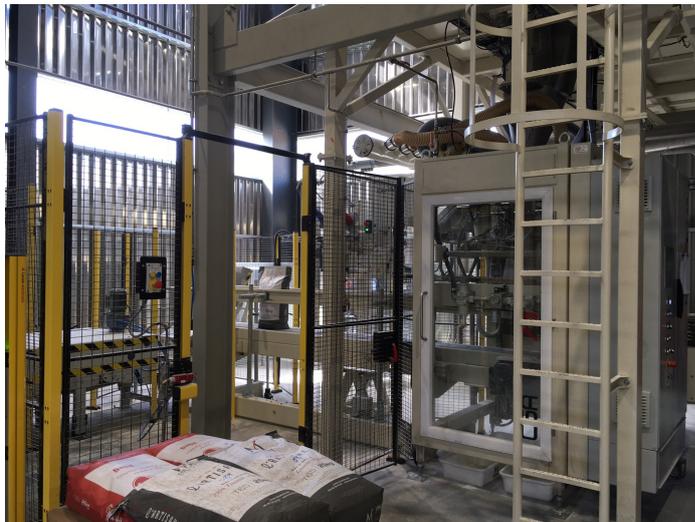
Avec une progression de 20 % du volume produit entre 2017 et 2018, et près de 5000 tonnes de farines livrées, la minoterie Méchain devait optimiser la fabrication de ses produits. Pour ce faire, ce sont dans un premier temps, trois nouveaux bâtiments d'une surface totale de 3200 m² qui sont sortis de terre en 2019. Accolé à «l'historique» moulin de 1912, déjà modernisé en 2010, c'est d'abord un hangar dédié à l'ensachage et à la palettisation automatiques qui a été créé. Un automate gère la fabrication des différentes farines, qui sont ensachées en sacs de 25 kg et stockées sur des racks ou chargées en vrac dans des camions citernes. Ce qui était ensaché hier en une matinée, est aujourd'hui palettisé en 1 heure. Les magasiniers n'ont plus à manipuler ces sacs de farine lourds à porter. En un siècle, le poids des sacs est passé de 120 kg à 100, puis à 80, à 50 à 40 et à 25 kgs. La machine a facilité le travail de l'homme, mais ne le lui a pas enlevé.



hangar n°3 abritant les véhicules de livraisons et d'approvisionnements et hangar n°2 du stockage des farines en sacs.

Un deuxième hangar est dédié au stockage des farines «Méchain» et aux matières premières d'incorporation (graines et autres farines). Les farines y sont conservées un minimum de 15 jours pour assurer un temps de repos après la fabrication. Ce temps de repos appelé «plancher» permet un travail plus facile pour le boulanger en développant les qualités plastiques des farines. (On retrouve à ce niveau une similitude avec le repos du vin). Ce stockage permet aussi d'assurer un surcroît de commande et des arrêts éventuels pour travaux et maintenance. Le troisième bâtiment abrite les véhicules de livraison de la minoterie. Les bâtiments ont été conçus par deux entreprises rochelaises. L'agence Cointet Associés Architectes et le constructeur métallique Cancé. Le bureau d'études Bernard Trouillaud à ST Christophe en Charente a réalisé les plans techniques et le suivi des travaux.

Les toitures des trois bâtiments, ainsi que celle des bureaux sont équipées de panneaux photovoltaïques, qui permettent par temps ensoleillé d'assurer la consommation énergétique du site.



le palettiseur dans le hangar n°1



les mélangeurs et les silos d'ingrédients avant l'ensachage des farines dans le hangar n°1

Pour rendre possible la construction de ces trois bâtiments, la municipalité de Courcelles a procédé à une modification du Plan Local d'Urbanisme. Ceci dans le souci du développement du tissu économique de la commune, en accompagnant les projets d'agrandissements des entreprises.

L'étape suivante, la modernisation du nettoyage et de la préparation des blés, vient tout juste de s'achever. Des machines performantes, tant sur le plan de la qualité et du débit, vont ainsi aider le travail du meunier. De l'arrivée du grain dans la fosse de réception, à la sortie des farines en sacs ou en vrac, le meunier peut maintenant suivre et programmer tout le processus de fabrication sur des synoptiques placés dans les différents endroits stratégiques de la minoterie. Avec toutes ces réalisations, la minoterie Méchain est définitivement entrée dans une nouvelle dimension.

TAXES LOCALES :

A l'occasion du vote du budget, le conseil municipal, qui s'est réuni le mercredi 6 avril, a décidé de maintenir le taux des taxes (foncier bâti et foncier non bâti). Il ne s'agit pas, pour les élus courcellois, d'augmenter la fiscalité lorsqu'ils estiment que cela n'est pas nécessaire. Ils préfèrent pouvoir gérer les finances communales sagement, sans augmenter les charges fiscales, qui, mécaniquement, augmenteront du fait des bases, mais, là, c'est un mécanisme qui leur échappe.

RECENSEMENT :

2023 sera une année de recensement pour Courcelles. Il s'agira notamment d'établir le nombre d'habitants de notre commune, et d'obtenir quelques renseignements utiles pour l'INSEE. Il s'agit d'une opération importante, puisque son résultat déterminera l'importance des dotations attribuées par l'Etat à notre commune.

Nous recherchons une personne qui sera chargée de réaliser cette opération. Les intéressé(e)s peuvent déjà se manifester en mairie. Des précisions sur la démarche à suivre seront données. Un défraiement sera accordé à l'agent recenseur.

L'assainissement individuel

Vous utilisez de l'eau pour vous doucher, cuisiner, pour la vaisselle ou les toilettes. Après usage, ces eaux usées domestiques doivent être dépolluées avant d'être rejetées dans le milieu naturel. Pour éviter des risques sanitaires et environnementaux, tous les logements doivent obligatoirement être reliés à un système d'assainissement. Courcelles n'étant pas desservie par un réseau d'assainissement collectif, chaque habitation doit être équipée d'une **installation d'assainissement individuel**. Celle-ci est une technique d'épuration des eaux usées domestiques efficace qui contribue à protéger la santé, la qualité des cours d'eau et des nappes phréatiques. A condition que le dispositif soit bien conçu, bien réalisé et bien entretenu. La réglementation prévoit différents contrôles réalisés par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) d'Eau 17. Ces contrôles sont obligatoires en application de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006 et du Code de la Santé Publique. Deux types de contrôle existent : Lors de la **création ou de la réhabilitation d'une installation** (au stade de projet et à l'issue des travaux) et pour les **installations existantes** (contrôle au maximum tous les 10 ans). Il est obligatoire au moment de la vente d'une maison et il est facturé aujourd'hui à 150€.

Plus de renseignements sur eau17.fr ou au 05 46 92 72 72

PROCHAINES ELECTIONS

Elections présidentielles les 10 et 24 avril
8h00 / 19h00 Salle du conseil municipal

Elections législatives les 12 et 19 juin
08h00 / 18h00 salle du conseil municipal

A la rencontre de notre secrétaire de mairie

Véronique Lasvenes est notre secrétaire de mairie depuis juillet 2013. Elle est présente à Courcelles 2 jours ½ par semaine. Professionnelle indispensable à la bonne gestion des affaires communales, le maire et des élus municipaux peuvent s'appuyer solidement sur elle dans la mise en œuvre des activités de la commune : Organisation du conseil municipal, contrôle de la légalité des actes administratifs, élaboration du budget, demande de subventions, organisation des élections, réception et traitement des demandes... Toutes ces tâches diverses ne doivent cependant pas nous faire oublier que la secrétaire de mairie est aussi présente et disponible pour vous, courcellois. En effet, le métier d'accueil de Véronique lui permet de recevoir vos différentes demandes et de répondre à vos questions administratives. Si elle ne détient pas ces informations, elle est en mesure de les rechercher pour vous et/ou de vous orienter vers les services adaptés à vos besoins. Véritable lien entre courcellois et élus, elle transmet vos demandes à l'équipe municipale. Elle peut également vous soutenir dans vos démarches administratives (accompagnement aux démarches numériques, intervention en cas de difficultés à obtenir un document administratif...). Ne pas hésiter donc à la solliciter, en la contactant par téléphone au 05 46 32 12 02 ou en vous rendant à la mairie sur les heures d'ouverture. Elle se fera un plaisir de vous accueillir, de traiter vos demandes et de vous accompagner si besoin.

Loopi, Balades et Randonnées en un clic!



Une offre importante de circuits de randonnée ou de découverte permet de sillonner les Vals de Saintonge : randonnée pédestre (26) ou vélo (5), jeu "Explorer Autrement" (14 liés au patrimoine). Grâce à Loopi, en quelques clics, vous pouvez accéder à l'ensemble des circuits cartographiés, ainsi qu'aux éléments descriptifs et télécharger les fiches gratuitement.

Pour votre confort et votre sécurité, les circuits mis en ligne sont vérifiés par les Comités Départementaux de Randonnée pédestre et cyclotourisme, ainsi que par les services de Vals de Saintonge Communauté.

Bonne balade !

Rendez-vous vite sur <https://valsdesaintonge.loopi-velo.fr>

Solidarité Ukraine

Un élan de solidarité s'est manifesté en faveur de réfugiés ukrainiens qui sont arrivés sur notre territoire. Les dons ont été nombreux et acheminés vers l'Ukraine. Nous pouvons continuer à manifester notre soutien à ces populations déplacées qui ont fui les théâtres de conflits. Pour cela, des dons en numéraire peuvent être faits, et il nous est proposé de les verser à une association angérienne qui œuvre depuis de nombreuses années en faveur de réfugiés afghans, tchéchènes, syriens, et maintenant ukrainiens. Cet argent permettra de les aider à régler des loyers, des frais de cantine, et ce au plus près du «terrain».

Ceux qui souhaitent participer à cet acte de générosité peuvent faire un chèque à l'ordre du :

CSU (Comité Soutien Urgence)

et le faire parvenir au siège de cette association :

**23 rue Laurent Tourneur
17400 St Jean d'Angély**

Il est à noter que les dons sont déductibles fiscalement à hauteur de 66 % sur vos impôts. Les généreux donateurs peuvent ainsi demander au CSU un reçu fiscal en notant leurs coordonnées au dos de l'enveloppe.

Lors de leur dernier conseil municipal, les élus, après avoir observé un instant de silence, ont décidé de faire un don de 500 € au CSU

D'avance, merci pour votre générosité.

COLLECTE DES BIO DÉCHETS :

Il y a quelques années, Courcelles avait été retenue pour cette expérimentation. Désormais, il semblerait que CYCLAD ait l'intention d'abandonner ces collectes, qui seraient au final trop coûteuses. Dommage, car tout ce qui peut participer au tri sélectif est un acte citoyen.

LES DÉCHETS INTERDITS POUR NOTRE POUBELLE

Les piles, les batteries ou les ampoules : vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés ou encore sur notre commune à proximité de la mairie.

Les médicaments périmés : ils doivent être rapportés en pharmacie afin de s'assurer qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée.

Les déchets d'équipements électroniques : il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui a l'obligation de récupérer votre vieil appareil. Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points collectes prévus à cet effet. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner ou le donner à une association.

Les huiles alimentaires : elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire en petite quantité mais il est préférable de les déposer dans des points de collecte spécialisés.

Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange : vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques, chez un garagiste ou dans des bacs de collecte dédiés.

Les pneus : ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie. N'hésitez pas à appeler votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.

ŒUFS MIMOSA

(POUR 4 PERSONNES) :

- 8 œufs,
- 3 c. à soupe de mayonnaise,
- ½ botte de ciboulette,
- sel.



Plongez les œufs dans une casserole d'eau bouillante pendant 10 mn. Egouttez-les et laissez-les refroidir. Ecalez les œufs durs. Coupez le chapeau de chaque œuf pour en retirer les jaunes. Réservez les blancs. Ciselez la ciboulette. Passez les jaunes d'œuf au tamis ou à la râpe à fromage. Mélangez 2/3 du jaune avec la mayonnaise et la ciboulette. Garnissez les blancs d'œufs et parsemez le mimosa restant sur chaque œuf. Servez bien frais.

Jeux

1								6
		6		2		7		
7	8	9	4	5		1		3
			8		7			4
				3				
	9				4	2		1
3	1	2	9	7			4	
	4			1	2		7	8
9		8						

Jeu des 7 erreurs

Entoure les différences sur le deuxième dessin puis colorie le premier dessin

